

## SOLIDARITÉ

### Colis de Noël des aînés

En cette période de prudence et d'adaptation, les colis de Noël ont été distribués à nos aînés de plus de 65 ans sur l'ensemble du territoire communal, pour la deuxième année consécutive.

Ils ne remplacent certes pas le grand rendez-vous festif et convivial du repas de fin d'année très attendu, mais ils sont le symbole d'une solidarité et d'une pensée chaleureuse en ces temps.

Soucieux de préserver, malgré tout, le lien de proximité indispensable à notre commune, les élus ont eux-mêmes assuré la distribution en porte à porte, dans le respect des gestes barrières.

Malgré la mobilisation de tous, des colis n'ont pas pu être délivrés en raison d'absences au domicile lors de la tournée. Nous invitons celles et ceux concernés à prendre contact avec nos services au 05 53 92 47 00.

Retrouvez l'Agenda des événements 2022 sur notre site internet, rubrique "Événements"



# Vivre

## entre DRONNE et DOUBLE

Bulletin N° 13- JANVIER



# 2022

## Que faire en janvier ? #ATELIERS SENIORS

### [Nouveau] ATELIERS MEMOIRE SENIORS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale vous informe sur les Ateliers Mémoire à destination des séniors. Organisés par ASEPT Périgord Agenais, ces ateliers auront lieu chaque Lundi, de 14h00 à 16h00 à la salle de spectacle de La Roche-Chalais du 17 janvier 2022 au 04 avril 2022.

**Infos & Inscription :** asept-perigord-agenais.fr

*Pour la sécurité de TOUS, le PASS sanitaire est obligatoire pour toute participation à nos actions (atelier et spectacle) à partir de septembre.*

Pour toute information, contactez l'Équipe de l'ASEPT  
05 53 02 68 76

**Contact CIAS :**  
05 53 90 38 80  
cias@cc-paysdesaintaulaye.fr



## ÉLECTIONS 2022

### Êtes-vous bien inscrit sur une liste?

Afin de faire valoir votre droit et entendre votre voix, vous serez appelés aux urnes les 10 et 24 avril 2022 pour élire le/la futur(e) Président(e) de la République. Pour voter, il faut être inscrit sur une liste électorale.

L'inscription sur les listes électorales est gratuite, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie. Différents documents et justificatifs vous seront demandés, en fonction de votre situation. En cas de doute, vous pouvez vérifier en ligne si vous êtes bien inscrits sur la liste électorale de la commune où vous habitez.

Infos & Contact : 05 53 92 47 00 – [accueil@larochechalais.fr](mailto:accueil@larochechalais.fr)

## [ÉDITO]



Jean-Michel SAUTREAU,  
Maire de La Roche-Chalais

Meilleurs vœux ! Telle est la formule consacrée en tout début d'année. Mais l'habitude n'enlève rien à la sincérité. Et chacune et chacun est en droit de se demander ce qui peut bien se cacher derrière cette expression.

En premier lieu, c'est s'attacher au bien être de chaque concitoyenne et chaque concitoyen au nom de la reconnaissance que les élus doivent à la population qu'ils représentent dans le temps de leur mandat.

Mais c'est aussi du bien être collectif dont il est question, ce fameux «Vivre ensemble» auquel nous sommes fondamentalement attachés.

Tout ceci doit se traduire dans l'action, y compris en des temps incertains comme ceux que nous traversons.

L'action entreprise, dans ses différentes composantes, met en évidence ce qui veut être un projet porteur, le développement de la commune étant tout le contraire de la stagnation et du conservatisme.

Nos prédécesseurs nous ont montré la voie. Nous aussi, nous empruntons le chemin de l'avenir, avec les moyens dont nous disposons et ceux qu'il nous faut aller chercher institutionnellement.

Mais la vraie richesse sur laquelle nous nous appuyons est la valeur humaine et c'est elle qui nous importe en premier lieu, cette valeur qui nous fait construire sans cesse pour un avenir empli d'espoir, un avenir dans lequel chacune et chacun a sa place.

Le Maire,  
Jean-Michel SAUTREAU

L.P.N.S. - Ne pas jeter sur le voie publique

## 2022 Vivre Ensemble #LA ROCHE-CHALAIS

Retrouvez sur notre site web la vidéo et le mot du Maire "2022 en perspective !"



# 2022

## EN PERSPECTIVES !

**S**i le contexte sociétal dans lequel nous évoluons depuis de longs mois n'appelle guère à l'optimisme, alors c'est dans la force d'un projet que nous puisons l'énergie nécessaire pour avancer et construire.

La ligne définie dès le début de la mandature, centrée sur la Nature, la Solidarité et la Coopération demeure la base du travail entrepris et à entreprendre.

A titre d'exemples, la Maison de la Forêt à St Michel-l'Ecluse-et-Léparon est en voie de finalisation et un colloque sur l'avenir de la Dronne regroupant nombre d'acteurs, allant du local jusqu'à la Région, devrait vivre dans les prochains mois à St Michel-de-Rivière.

Différents chantiers concernant l'énergie solaire sont en cours de réalisation, ateliers municipaux et salle de spectacle en particulier.

Nous attendons avec impatience le printemps pour la première pousse des nombreux arbres plantés dans le Parc Charmot qui nous attendra pour quelques déambulations nonchalantes.

La vie associative est une des bases fondamentales de la Solidarité. Nous voyons naître plusieurs associations, confortant ainsi l'offre d'activités diverses sur notre commune. Le prochain budget qui sera présenté en avril au Conseil Municipal montrera le soutien qu'il convient d'apporter au milieu associatif.

La mise à disposition de trois nouveaux bureaux à la Maison Médicale Jeanne Nicolas permet d'accueillir de nouveaux professionnels de santé.

Concernant la coopération, le passage du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en Centre Intercommunal (CIAS) est pour nous un pas des plus importants, montrant par là notre volonté affichée dès le début du mandat de travailler avec force au rapprochement entre communes de notre secteur et bassin de vie.

Ce ne sont là que quelques exemples qui nous paraissent suffisamment significatifs pour les mettre en évidence.

Mais tout n'est pas simple et les obstacles ne manquent pas.

L'avenir de la Médiathèque est à ce jour des plus incertains, la bataille entre experts faisant déjà rage. Nous avons confiance en la justice pour qu'elle mette en évidence notre bon droit, nous évitant d'engager des sommes conséquentes une seconde fois sur un même chantier.

2022 sera l'année du choix pour un nouvel et nécessaire approvisionnement en eau potable pour notre commune. Nous travaillons de concert avec notre nouveau délégataire qui ne ménage pas ses efforts pour nous permettre d'avancer sur ce délicat et fort coûteux dossier, tout en cherchant là aussi à faire valoir par voie de justice notre bon droit face à l'ancien délégataire.

Nous sommes préoccupés par l'état de la piscine. Nous effectuons les expertises nécessaires pour en déterminer son avenir à court et moyen terme.

Personne n'est oublié dans ce projet communal qui porte en effet sur toutes les générations. La preuve en sera donnée lors de la seconde édition des « Pieds en terrasse » qui animera l'été. De même, un Noël 2022 festif est en réflexion.

C'est bien d'une dynamique de projet dont il est question qui, avec détermination et engagement, veut contribuer au développement de notre commune.

Et comme il est encore l'heure, acceptez nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Le Maire,  
Jean-Michel SAUTREAU

Delphine VICAIRE-BONNIEU,  
Maire Déléguée de St Michel-de-Rivière

André VIAUD,  
Maire Délégué de St Michel-l'Ecluse-et-Léparon

## POINT CONSEIL MUNICIPAL

07/12/2021

### RENOUVELLEMENT CONVENTION ADHÉSION SERVICE MÉDECINE PROFESSIONNELLE

Le centre de gestion de la Dordogne propose à la commune de renouveler son adhésion au service de santé et sécurité au travail. La convention détaille les différentes actions proposées et précise que le taux de cotisation demeure inchangé (0,35 % de la masse salariale). Après débat sur l'importance de la sécurité, la santé et le bien-être au travail, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le renouvellement à l'adhésion.

### CHANGEMENT DE RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

A la suite d'une réorganisation du secrétariat du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) actuellement basé à St Aulaye, une proposition est faite à l'ensemble de l'intercommunalité de transférer le siège à la Mairie de Parcou pour des raisons de simplification administrative. Le Conseil a approuvé à l'unanimité le changement.

### RÉGIME INDEMNITAIRE : VOTE DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2022

Chaque année en décembre est voté le régime indemnitaire de l'ensemble des personnels de la commune pour être octroyé dès janvier.

Cette enveloppe permet de valoriser et récompenser le travail des agents. La collectivité fixe librement le montant de l'enveloppe du régime indemnitaire et en fixe également les critères d'attribution.

Le maire a proposé au Conseil une augmentation de 3% en 2022. Le Conseil a voté à l'unanimité cette augmentation.

### AGENDA 30 : RETOUR DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

A la suite des ateliers citoyens, des fiches actions ont été rédigées et présentées à l'association « Notre Village Terre d'Avenir » qui accompagne la commune dans les objectifs de développement durable d'ici l'horizon 2030.

Ainsi en ressortent 4 axes d'engagement :

#### 1. La Roche-Chalais s'engage en faveur de la protection de ses milieux naturels :

- Mieux connaître les milieux naturels qui nous entourent
- Préserver les espaces naturels et protéger les êtres vivants
- Améliorer la gestion des déchets

#### 2. La Roche-Chalais s'engage en faveur de la transition énergétique :

- Réaliser des économies d'énergie et d'eau
- Améliorer la mobilité grâce aux modes de déplacements doux

#### 3. La Roche-Chalais s'engage en faveur du développement économique durable :

- Favoriser le développement des entreprises
- Soutenir une agriculture durable et locale
- Développer le tourisme

#### 4. La Roche-Chalais s'engage pour le mieux vivre ensemble

- Favoriser les échanges et les liens sociaux
- Proposer de nouvelles animations
- Améliorer le cadre de vie



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 17 janvier 2022- 20H00

Salle de spectacle - La Roche-Chalais

# ACTUALITÉS

## JEANNE NICOLAS 2 De nouvelles installations



Depuis son agrandissement le Centre médical Jeanne Nicolas offre trois espaces de travail pour accueillir de nouveaux professionnels de santé.

Ainsi nous souhaitons une bonne installation à Elsa IGGIOTTI, Psychologue Clinicienne, (06 12 67 88 79) anciennement basée avenue du Stade, qui s'associe avec Thao NGUYEN, Psychologue Clinicienne également nouvellement installée (06 16 37 93 91).

Notre commune recherche en particulier toujours activement un(e) Sage-femme et un(e) Orthophoniste pour répondre à une forte demande. Mais d'autres professionnels seront les bienvenus afin d'assurer un service santé maximal.

N'hésitez pas à partager cette information avec votre entourage.

Un des bureaux est actuellement mis à disposition pour accueillir différentes permanences sociales.

Pour plus d'informations, contactez votre mairie :  
05 53 91 47 00 - accueil@larochechalais.fr

## CALAMITÉ AGRICOLE Télédéclaration

Ouverture du 15 décembre 2021 au 15 février 2022 d'une télédéclaration pour demande d'indemnisations sur le site TélÉCALAM.

Besoin d'aide ? Une assistance :

- **Par téléphone** au 05.53.45.56.67 ou 06.71.59.92.01 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- **Par courriel** : ddt-telecalam@dordogne.gouv.fr

## SERVICE CIVIQUE Engagement & Expériences

Ce vendredi 7 janvier, c'est l'engagement et la citoyenneté qui sont mis à l'honneur avec la remise de l'attestation de fin de Service Civique à Liam Moreau.

Arrivé dans nos murs en mai 2020, Liam a effectué son Service Civique au sein du Service de la Médiathèque.

Malgré les difficultés liées à la fermeture de l'établissement, Liam a pu continuer sa mission au profit du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et mis à disposition du Cinéma, où il a pu réaliser de nombreuses tâches

dont l'accueil et l'information au public, l'archivage, l'initiation à la projection et différents soutiens administratifs, tout en continuant ses missions lors des différentes actions menées par l'équipe de la Médiathèque.

Après 8 mois au sein des services de la Mairie, nous le remercions et lui souhaitons bonne route en espérant que notre accompagnement lui sera bénéfique pour la suite et la réussite de son projet professionnel.



Retrouvez l'ensemble des comptes rendus du Conseil Municipal sur notre site web, rubrique : Ma Mairie

Retrouvez toute l'actualité en direct sur [www.larochechalais.fr](http://www.larochechalais.fr) | |